

Rapport financier

Rapport de situation

Le présent rapport de situation satisfait aux exigences énoncées à l’art. 961c CO relatives aux comptes annuels statutaires, mais aussi aux prescriptions sur le «rapport annuel» concernant les comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC (Swiss GAAP RPC Cadre conceptuel, chiffres 7 et 34).

Modèle commercial réglementaire

Contexte légal et réglementaire

Pour simplifier, la chaîne de création de valeur du secteur de l’électricité se compose des maillons suivants: production, transport, distribution et consommation. Swissgrid, propriétaire et exploitante du réseau suisse à très haute tension, est responsable du transport d’électricité.

En raison des lourds investissements nécessaires à la construction du réseau de transport, des économies d’échelle croissantes (effet de la baisse des coûts marginaux) et du niveau élevé des coûts irréversibles, le transport d’électricité constitue un monopole naturel. Le législateur en a fait un monopole de droit en adoptant la loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEI) et l’ordonnance sur l’approvisionnement en électricité (OApEI).

La Commission fédérale de l’électricité ECom contrôle l’application de la LApEI et de l’OApEI. L’ECom est l’autorité fédérale indépendante de régulation dans le domaine de l’électricité. Le cas échéant, elle peut prendre des décisions auxquelles il est permis de s’opposer par voie juridique auprès du Tribunal administratif fédéral, avec possibilité de recours auprès du Tribunal fédéral.

Étant donné que la sécurité de l’approvisionnement en électricité en Suisse relève de l’intérêt du grand public, qu’une législation correspondante a été mise en place et que l’application de ces lois est surveillée par l’autorité de régulation, Swissgrid évolue dans un contexte très réglementé.

Activité commerciale

En tant que société nationale du réseau de transport, Swissgrid est tenue d’assurer une exploitation non discriminatoire, fiable et performante du réseau de transport, et d’en assurer un entretien écologique et efficace. L’entreprise a pour autres missions principales de rénover le réseau à très haute tension et de l’étendre en fonction des besoins.

Par ailleurs, Swissgrid fournit d’autres services dans le cadre du réseau interconnecté européen et suisse, par exemple la gestion des groupes-bilan et des congestions ou les prestations de services système (PSS). Ce faisant, Swissgrid défend les intérêts de la Suisse et apporte une contribution essentielle à la sécurité de l’approvisionnement en électricité en Suisse.

Régulation «cost plus»

Le mandat légal et l’activité commerciale de Swissgrid génèrent des coûts que la société répercute sur

les niveaux de réseau inférieurs et les consommateurs finaux sous forme de recettes tarifaires, à condition que l'autorité de régulation approuve leur imputation dans les tarifs. L'EiCom a le droit de vérifier a posteriori (ex post) l'imputabilité tarifaire des coûts de Swissgrid.

Sont qualifiés de coûts imputables, les coûts d'exploitation et de capital d'un réseau sûr, performant et efficient. Les coûts imputables incluent également un bénéfice d'exploitation approprié. Pour ces raisons, cette réglementation est appelée «cost plus», «cost» renvoyant au principe de couverture des coûts et «plus» au bénéfice d'exploitation.

Coûts d'exploitation et de capital imputables

Les coûts d'exploitation imputables comprennent les prestations directement liées à l'exploitation. Citons par exemple les coûts d'entretien du réseau, les dépenses nécessaires à la fourniture de prestations de services système, les charges de personnel, les coûts du matériel ainsi que les prestations de tiers et les impôts directs.

Les coûts de capital imputables sont constitués des amortissements et des intérêts théoriques. Le montant des intérêts théoriques dépend directement du montant des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation du réseau (BNV) et du taux d'intérêt théorique à appliquer ($WACC_{t+0}$). $WACC_{t+0}$ signifie que le WACC fixé pour cette année s'applique également pour l'exercice en cours.

Les BNV se composent notamment des installations du réseau de transport (y compris les installations en construction), des immobilisations incorporelles ainsi que de l'actif circulant net déterminé sur une base mensuelle.

Différences de couverture

Les recettes tarifaires nécessaires sont calculées au préalable par Swissgrid à partir de coûts budgétés (coûts d'exploitation et de capital). Les différences de prix et de quantités entre la situation «effective» d'une année et le «plan» pour la même année génèrent régulièrement des divergences entre charges réelles et produits réels d'une année. On parle alors de différences de couverture. Elles doivent être résorbées lors des exercices suivants. Si les charges réelles sont supérieures aux recettes tarifaires du même exercice, il y a déficit. Ce déficit peut être comblé lors des exercices suivants par une hausse des tarifs.

En revanche, si les recettes tarifaires sont supérieures aux charges réelles du même exercice, il y a excédent, lequel doit être résorbé lors des exercices suivants par une baisse des tarifs.

Le taux WACC s'applique également aux différences de couverture qui influent sur les coûts de capital. Contrairement au BNV, les différences de couverture sont rémunérées au taux $WACC_{t+2}$. Les déficits augmentent les coûts de capital, tandis que les excédents les réduisent.

Régulation des bénéfices

L'EBI (résultat avant intérêts) de l'activité réglementée de Swissgrid correspond aux valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation (BNV) multipliées par le coût moyen pondéré du capital $WACC_{t+0}$ et à la rémunération des différences de couverture multipliée par le coût moyen pondéré du capital $WACC_{t+2}$. L'activité non réglementée de Swissgrid peut générer des bénéfices supplémentaires.

Une partie de l'EBI est ensuite utilisée pour indemniser les bailleurs de fonds de Swissgrid au moyen de

deux instruments: la rémunération des capitaux empruntés et le rendement des fonds propres (dividendes et/ou thésaurisation des bénéfiques). La régulation «cost plus» entraîne par conséquent un rendement égal aux coûts moyens pondérés de capital à appliquer.

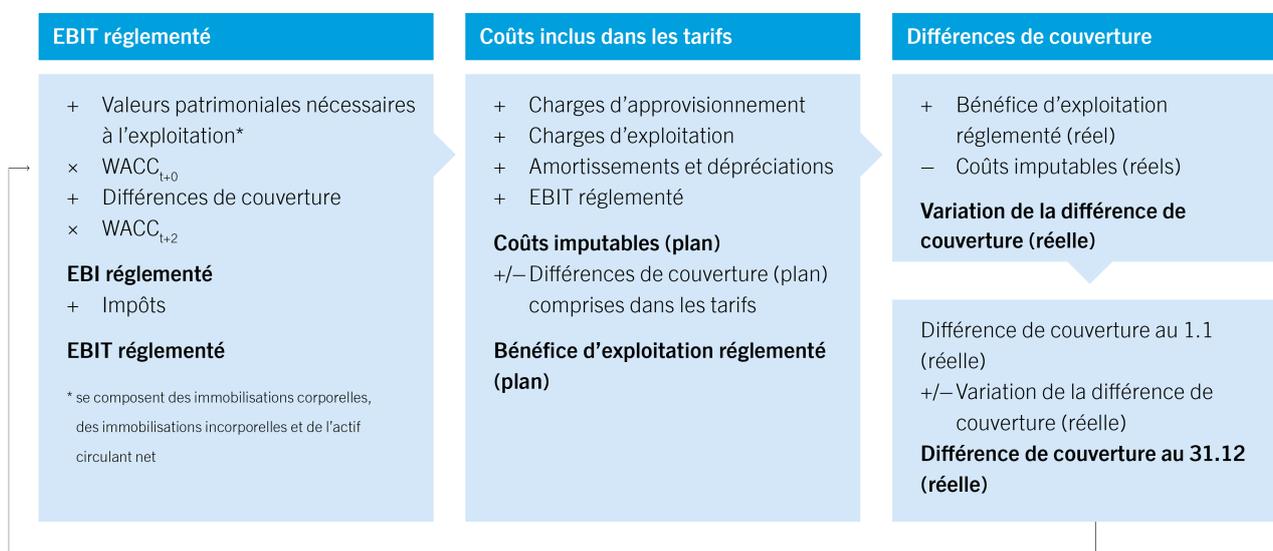
Coût moyen pondéré du capital (WACC) théorique

Le WACC est un taux d'intérêt théorique fixé chaque année en adéquation avec la législation sur l'approvisionnement en électricité. Il est appliqué au même titre à tous les gestionnaires de réseau.

Le WACC est calculé par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) selon une méthode précise en tenant compte des bonnes pratiques actuelles. Cette méthode a été spécialement mise au point pour la régulation spécifique des gestionnaires du réseau électrique afin de garantir la sécurité de leurs investissements. En ce qui concerne la structure de financement, le calcul du WACC repose sur une part de fonds propres de 40% et une part de capitaux empruntés de 60%. Des limites de tolérance spécifiques sont appliquées aux différents paramètres des coûts de capital.

Le WACC représentant un taux d'intérêt calculé pour tout le secteur, les coûts de capital effectifs de Swissgrid ne sont pas inclus dans le calcul des tarifs. Inversement, Swissgrid est tenue de répartir les intérêts théoriques perçus dans les tarifs entre les détenteurs des fonds propres et les bailleurs des fonds empruntés.

Illustration du modèle d'entreprise réglementaire



Marché des affaires (valeurs conformes aux Swiss GAAP RPC)

Charges d'approvisionnement

Les charges d'approvisionnement, d'un total de CHF 417,5 millions, ont augmenté de CHF 189,0 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 228,5 millions). Cette augmentation est principalement due à une hausse des coûts de CHF 161,4 millions pour la mise en réserve de la puissance de réglage et de l'énergie PSS dans le segment Prestations de services système générales

ainsi qu'à des coûts d'acquisition plus élevés pour les pertes de transport à hauteur de CHF 23,3 millions. L'augmentation de ces coûts est principalement due à la hausse des prix de l'électricité enregistrée au second semestre 2021. Dans le segment Utilisation du réseau, les indemnités ultérieures versées aux anciens propriétaires du réseau de transport ont augmenté de CHF 24,6 millions. En revanche, les coûts de redispatch national dans le segment Utilisation du réseau et les coûts de renforcement du réseau dans le segment Prestations de services système générales ont diminué respectivement de CHF 13,4 millions et de CHF 5,4 millions.

Charges d'exploitation et amortissements

Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à CHF 228,4 millions, sont supérieures de CHF 3,6 millions à celles de l'exercice précédent (CHF 224,8 millions).

Les coûts de matériel et de prestations de tiers restent inchangés par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à CHF 94,5 millions. Au cours de l'exercice 2021, les indemnités versées pour les servitudes, y compris les prestations de tiers pour la gestion des servitudes dans le secteur du réseau, ont diminué de CHF 7,8 millions par rapport à l'exercice précédent. En revanche, les prestations de projet, conseil et prestations en nature ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison de la mise en œuvre des mesures prévues par la Stratégie 2022. La mise en œuvre de la Stratégie 2022 comprend des mesures visant à garantir une sécurité de l'approvisionnement en électricité et à renforcer la sécurité des personnes, des installations et de l'environnement. Pour cette même raison, les charges de personnel ont augmenté de CHF 4,4 millions par rapport à l'exercice précédent. En moyenne annuelle, le nombre de postes à temps plein en 2021 s'élève à 582,4 FTE (contre 540,4 FTE l'année précédente).

Les amortissements sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles prévus s'élèvent à CHF 179,0 millions pour l'exercice et ont augmenté de CHF 24,2 millions par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation de l'actif immobilisé.

Chiffre d'affaires et différences de couverture

Le chiffre d'affaires net réalisé au cours de l'exercice 2021 sur tous les segments s'élève à CHF 715,1 millions. Cela représente une augmentation de CHF 126,9 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 588,2 millions).

La hausse du chiffre d'affaires est principalement due à l'augmentation des revenus tarifaires de CHF 65,3 millions, ainsi qu'à celle des revenus des ventes aux enchères de CHF 61,1 millions, utilisés pour réduire les coûts de réseau imputables dans le segment Utilisation du réseau. Par ailleurs, le segment Prestations de services système générales a enregistré des revenus plus élevés provenant de l'énergie d'ajustement des groupes-bilan, pour un montant de CHF 28,9 millions. En revanche, les revenus tarifaires du segment Pertes de transport ont diminué de CHF 29,0 millions.

Au cours de l'exercice 2021, l'activité opérationnelle a généré des déficits nets (déficits cumulés moins excédents cumulés) d'un montant de CHF 279,7 millions (exercice précédent: CHF 107,9 millions). Les segments Utilisation du réseau et Prestations de services système générales ont notamment enregistré des déficits de CHF 122,6 millions et de CHF 150,6 millions en raison de l'augmentation des charges d'approvisionnement.

Au 31 décembre 2021, il en résulte un déficit net de CHF 326,3 millions (exercice précédent: CHF 55,1

millions).

EBIT, produit financier et résultat de l'entreprise

Le résultat avant intérêts et impôts (EBIT) dégagé des activités visées par la LApEI équivaut à la rémunération des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation du réseau au coût moyen pondéré du capital WACC de l'exercice sous revue (= $WACC_{t+0}$), à la rémunération des différences de couverture au coût moyen pondéré du capital $WACC_{t+2}$, plus les impôts. Les coûts moyens pondérés du capital fixés par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour 2021 ($WACC_{t+0}$) et 2023 ($WACC_{t+2}$) ont été maintenus à 3,83%, comme pour l'exercice précédent. L'EBIT 2021 s'élève à CHF 204,3 millions, soit une hausse de CHF 87,6 millions par rapport à l'exercice précédent (CHF 116,7 millions). La hausse de l'EBIT s'explique notamment par les effets réglementaires liés à l'indemnisation finale de la reprise du réseau. En raison des intérêts à verser pour les années précédentes, résultant de la reprise du réseau et s'élevant à CHF 30,3 millions, les charges financières ont augmenté pour atteindre CHF 53,5 millions (exercice précédent: CHF 26,0 millions). Le résultat de l'entreprise pour 2021 s'élève à CHF 106,2 millions et est supérieur à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à CHF 75,7 millions.

Bilan et analyse des flux de trésorerie

Le total du bilan (hors postes du bilan détenus à titre fiduciaire) a augmenté de CHF 449,5 millions par rapport à l'exercice précédent et s'élève à CHF 3,522 milliards. Le résultat positif de l'entreprise a permis à nouveau de renforcer la dotation en fonds propres absolue après déduction des dividendes versés. Le ratio de fonds propres corrigé des postes détenus à titre fiduciaire, inclusion faite des différences de couverture nettes, se situait à 35,7% au 31 décembre 2021 contre 39,1% au 31 décembre 2020. Le recul du ratio de fonds propres s'explique par l'augmentation du total du bilan et par des refinancements anticipés destinés à couvrir les besoins de liquidités au début de l'année 2022.

Le flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation pour 2021 s'élève à CHF 172,2 millions, soit une augmentation de CHF 34,3 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'augmentation des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles.

Les flux de trésorerie résultant des activités d'investissement de l'exercice sous revue s'élèvent à CHF 203,9 millions, soit une augmentation de CHF 59,0 millions par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique par une augmentation des investissements nets dans les immobilisations corporelles et incorporelles. Malgré la persistance de la pandémie de coronavirus, Swissgrid a réussi à réaliser d'importants progrès dans les projets de construction de réseau relevant du «Réseau stratégique 2025» (entre autres les projets «Chamoson – Chippis» et «Pradella – La Punt») et à augmenter ainsi le niveau d'investissement.

Les flux de trésorerie résultant des activités de financement en 2021 s'élèvent à CHF 104,2 millions (exercice précédent: CHF -22,0 millions). Cela est dû aux refinancements réalisés en 2021 à l'aide de trois obligations pour un montant total de CHF 360 millions.

Évaluation des risques

Swissgrid estime que la gestion des risques fait partie intégrante d'une gestion d'entreprise efficace et avisée. La gestion des risques porte sur toute l'organisation, sans ses filiales et participations. Elle est

dérivée des normes établies ISO 31000 et COSO ERM.

La gestion des risques de Swissgrid satisfait à ses exigences en matière de gouvernance d'entreprise et à celles de la législation suisse.

Objectifs

La gestion des risques aide les cadres dirigeants à tous les niveaux à gérer consciemment les risques, à établir des rapports pertinents et transparents, et à piloter et documenter un système de gestion des risques. Swissgrid s'attache à gérer consciemment les risques à tous les niveaux de l'entreprise.

Organisation

Le Conseil d'administration a défini les exigences de gouvernance dans le domaine de la gestion des risques et délégué leur mise en œuvre au CEO de Swissgrid. Le responsable Enterprise Risk Management gère le processus de gestion des risques, met les méthodes à disposition et conseille les unités opérationnelles dans la gestion des risques.

Processus

L'évaluation des risques a lieu deux fois par an. Les principaux risques sont identifiés et évalués dans le cadre d'un processus échelonné qui comprend l'évaluation des risques selon la probabilité de réalisation et l'ampleur du sinistre, ainsi que la définition des stratégies pour gérer les risques.

Les risques, mais aussi l'efficacité et le degré de mise en œuvre des mesures prises, sont surveillés dans le cadre de mises à jour régulières des risques. La Direction et le Conseil d'administration reçoivent les résultats des évaluations et des mises à jour des risques sous la forme d'un rapport standardisé.

Situation de risque

La pandémie de coronavirus représente un risque pour la santé des collaborateurs, mais aussi pour l'exploitation du système de transport. L'absence de collaborateurs occupant des fonctions critiques est un facteur de risque. Swissgrid a donc pris des mesures rapidement afin de protéger ces collaborateurs en particulier et de compenser les éventuelles absences.

Outre les nouveaux risques liés à la pandémie, les risques existants restent d'actualité pour Swissgrid. Ces risques sont dus aux influences naturelles, au contexte politique et réglementaire national et international, ainsi qu'à certains aspects humains et techniques. La numérisation permet une exploitation plus efficace du réseau de transport, mais elle comporte également des risques pour la sécurité du réseau et du système, et donc pour la sécurité d'approvisionnement, en raison de la dépendance accrue vis-à-vis de systèmes.

Les principaux facteurs de risque sont les suivants:

Contexte européen et réglementaire

Le rôle de Swissgrid reste complexe, tant au niveau national qu'international. Après l'interruption des négociations sur un accord-cadre, il ne faut pas s'attendre à la conclusion d'un accord sur l'électricité à brève échéance. Par conséquent, le système électrique suisse est de plus en plus exclu des processus importants et pertinents pour la sécurité du réseau en Europe. Cette situation entraîne une augmentation des flux d'électricité imprévus sur le réseau suisse, mettant en péril à moyen terme la

stabilité du système et la capacité d'importation. En outre, celui-ci risque d'être exclu des coopérations européennes concernant l'énergie de réglage ainsi que de l'ENTSO-E. Swissgrid développe des solutions techniques et négocie des contrats de droit privé avec d'autres gestionnaires de réseau de transport afin de garantir la stabilité du réseau, mais reste tributaire du soutien des responsables politiques dans ce domaine. Cependant, la réussite n'est pas assurée. En effet, il existe des questions politiques à résoudre qui échappent à la sphère d'influence de Swissgrid. Les accords de droit privé entre gestionnaires de réseau de transport ne remplaceront pas un accord sur l'électricité à long terme.

Sécurité d'approvisionnement

Une interruption de l'approvisionnement à grande échelle provoquerait d'énormes dommages économiques. Pour cette raison, Swissgrid doit garantir la disponibilité permanente du réseau de transport pour l'approvisionnement en électricité. Une infrastructure de réseau intacte ainsi que la disponibilité des systèmes IT et de communication sont les conditions sine qua non pour y parvenir. Des problèmes techniques, des catastrophes naturelles, des erreurs de manipulation ou des actes criminels, entre autres, peuvent compromettre ces conditions. Swissgrid réduit ces risques, notamment au moyen de redondances et de processus standardisés pour éliminer les perturbations au niveau des installations du réseau et de l'exploitation du système. Une formation initiale et continue du personnel garantit que les collaborateurs réagissent de manière adaptée à la situation.

En 2021, le système électrique européen a été confronté à plusieurs situations difficiles qui, en cas d'issue défavorable, auraient pu entraîner des interruptions d'approvisionnement à grande échelle. Dans le cadre de la coopération au sein de l'ENTSO-E, Swissgrid, dans son rôle de Coordination Center South, a examiné les événements conjointement avec les autres gestionnaires de réseau de transport européens afin de définir des mesures visant à éviter autant que possible de telles situations ou à mieux les gérer.

Une autre condition à la sécurité d'approvisionnement est la disponibilité de la puissance de réglage et de redispatch pour pouvoir compenser les écarts temporaires entre la production ou la consommation, ou encore maîtriser les congestions du réseau. C'est pourquoi Swissgrid optimise continuellement le marché suisse des prestations de services système et coopère avec les gestionnaires de réseau de transport des pays voisins afin d'augmenter la liquidité du marché.

Swissgrid prend des précautions contre les attaques physiques afin de protéger ses infrastructures. Cela implique la sécurisation des bâtiments et des installations ainsi que la gestion et le contrôle des accès.

La menace des cyberattaques augmente constamment en raison des évolutions techniques rapides, dont profitent également les agresseurs potentiels, des nombreuses possibilités d'attaque ainsi que de l'interconnexion croissante des systèmes entre les entreprises. Pour réduire ce risque, Swissgrid améliore en permanence ses processus et systèmes afin d'identifier les cybermenaces de manière précoce et de pouvoir se défendre.

Swissgrid dispose de procédures d'urgence dans le cas extrême d'une défaillance durable d'infrastructures ou de systèmes critiques, ou d'une incapacité de réglage du réseau.

Capacité de réseau

Des travaux importants dans le cadre du «Réseau stratégique 2025» restent marqués par des procédures d'autorisation très lentes et par de nombreux recours, ce qui complique l'élimination de

congestions du réseau. Concernant les procédures d'autorisation, Swissgrid mise sur le dialogue, notamment avec les riverains. Les lignes aériennes étant de moins en moins acceptées, Swissgrid s'attend néanmoins à ce que des recours soient déposés, qui auront pour effet de retarder les procédures d'autorisation.

Le vieillissement progressif des composants existants constitue un risque supplémentaire pour la capacité de réseau. Swissgrid recense donc systématiquement l'état de ses installations et priorise en conséquence les mesures de renouvellement.

Sécurité des personnes

L'exploitation et l'entretien de l'infrastructure à très haute tension de Swissgrid comportent des risques pour la sécurité des personnes. Certaines personnes peuvent se blesser gravement en effectuant leur travail. Pour minimiser autant que possible ce risque, Swissgrid identifie systématiquement les risques existants, prend des mesures de protection ciblées, forme ses propres collaborateurs et instruit les collaborateurs des prestataires de services afin qu'ils puissent identifier eux-mêmes les risques sur les installations et réagir en conséquence. Des contrôles systématiques sur les chantiers contribuent au respect des mesures de sécurité sur les chantiers.

Risques financiers

De par son activité, Swissgrid est exposée à divers risques financiers. En font partie les risques de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de contrepartie.

La liquidité est garantie en permanence grâce à une planification constante, à la surveillance des besoins financiers et à la mise en réserve d'une liquidité minimum ainsi que de lignes de crédit bancaires autorisées.

Le risque de change est réduit au moyen de couvertures naturelles et d'opérations de change à terme. Cette stratégie de couverture est examinée régulièrement et adaptée en cas de besoin.

Le risque de variation des taux d'intérêt est réduit par l'échelonnement des durées et une combinaison équilibrée d'instruments de financement. Il est également possible de recourir à des instruments financiers dérivés afin de réduire davantage le risque.

Les contreparties financières font l'objet d'une vérification constante, sont surveillées et doivent s'appuyer sur des limites de tolérance individuelles. Les risques de contrepartie opérationnels font l'objet d'une surveillance régulière.

Perspectives

Perspectives stratégiques

Le secteur de l'électricité est en pleine mutation. La disparition de la production d'électricité pouvant être planifiée de manière fiable et l'augmentation de la production décentralisée créent de nouvelles exigences pour l'exploitation du réseau de transport. Dans un environnement de plus en plus complexe, les technologies intelligentes contribuent, par exemple, à optimiser les prévisions en matière d'exploitation du réseau ou à intégrer des ressources énergétiques petites et flexibles dans le système énergétique afin de les utiliser pour stabiliser les réseaux. Les évolutions de la production d'électricité exigent également que l'infrastructure de réseau s'adapte afin que les gestionnaires de réseau puissent

garantir la sécurité d’approvisionnement à l’avenir. Dans le même temps, l’UE et la Suisse modifient les orientations politiques et les prescriptions réglementaires pour le secteur de l’électricité. L’objectif de l’UE consiste à décarboner l’économie énergétique et à créer un marché intérieur européen de l’électricité. La Suisse, qui fait partie du réseau interconnecté européen, est directement concernée par ces évolutions.

Afin de répondre à ces tendances et à ces évolutions, Swissgrid a lancé en 2018 la Stratégie 2022, qui en est à sa dernière année de mise en œuvre. Cette stratégie permet à l’entreprise d’atteindre les objectifs à long terme suivants: une sécurité élevée pour les collaborateurs et les installations, un réseau de transport stable et disponible en permanence, l’optimisation du réseau grâce à des mesures innovantes sur le plan technique, des mesures de construction et des mesures basées sur le marché, ainsi qu’une activité commerciale efficace.

Chez Swissgrid, la priorité est donnée à la sécurité. Afin de renforcer la sécurité au sein de l’entreprise, Swissgrid a mis en place la Safety Culture Ladder, une méthode d’évaluation permettant de mesurer la sensibilisation générale aux questions de sécurité. Swissgrid vise la certification pour 2022. L’entreprise continue également à travailler sur des projets visant à renforcer la protection physique et la cybersécurité. Parallèlement, l’entreprise met en œuvre les directives de la nouvelle loi sur la protection des données.

Afin de garantir également une sécurité d’approvisionnement élevée à l’avenir, Swissgrid s’engage à poursuivre son étroite collaboration avec ses partenaires européens. L’objectif est d’empêcher, ou du moins de retarder, l’exclusion de Swissgrid des plateformes et organes européens importants en raison de l’absence d’un accord sur l’électricité. En 2022, les efforts porteront également sur des mesures dans les domaines du Business Continuity Management et du Disaster Recovery. Plusieurs liaisons par faisceaux hertziens seront réalisées l’année prochaine pour le réseau de communication d’urgence.

Afin d’optimiser le réseau existant et futur, Swissgrid poursuit de manière conséquente le développement de la gestion des installations décidé en 2018. L’objectif est d’augmenter les investissements dans les infrastructures. Deux projets importants pour la sécurité d’approvisionnement sont sur le point d’être mis en service: la ligne entre Chamoson et Chippis et le raccordement à la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance. La production hydroélectrique valaisanne pourra ainsi être transportée vers les centres de consommation du Plateau. Afin d’augmenter l’efficacité et l’efficacité de leur gestion, Swissgrid encourage également les diverses initiatives de numérisation. L’année prochaine, Swissgrid lancera également la planification du «Réseau stratégique 2040» sur la base du scénario-cadre suisse publié à l’automne 2021.

L’objectif est de gagner en efficacité et en efficacité non seulement au niveau de la gestion du réseau, mais aussi dans l’ensemble de l’entreprise. Dans cette optique, le système Enterprise Resource Planning sera notamment remplacé par une solution de bout en bout («end-to-end») intelligente et intégrée. La mise en œuvre du projet se poursuivra en 2022.

Swissgrid achèvera l’année prochaine l’élaboration de la Stratégie 2027 avant de la publier à l’automne. Cette stratégie mettra également l’accent sur le développement durable au sein de l’entreprise. Swissgrid va définir sa vision et sa future stratégie en matière de Corporate Social and Environmental Responsibility en 2022 dans le cadre de la stratégie d’entreprise 2027.

Recherche et développement

Swissgrid coopère avec des instituts de recherche nationaux et internationaux afin de pouvoir continuer à remplir ses missions en toute sécurité et de façon économique. Le portefeuille de projets est orienté vers les objectifs stratégiques et se compose d'activités internes et de projets menés en collaboration avec des universités et d'autres partenaires suisses.

Perspectives financières

Investissements dans le réseau

Dans la perspective d'un avenir énergétique durable et des mesures prévues dans le rapport «Réseau stratégique 2025», il faut encore s'attendre à un fort besoin d'investissement. Obtenir des autorisations pour la construction ou la transformation de lignes électriques constitue toujours un défi de taille. Par conséquent, la planification financière est assortie d'une faible probabilité de réalisation afin de tenir compte des retards. En planifiant à moyen terme, on estime que les investissements dans le réseau devraient se situer entre CHF 175 millions et CHF 275 millions par an.

Coûts d'exploitation

Swissgrid poursuit la mise en œuvre de sa Stratégie 2022 communiquée au printemps 2018. Celle-ci prévoit des gains d'efficacité ainsi que des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité et à renforcer la sécurité des personnes, des installations et de l'environnement. La mise en œuvre de ces mesures entraîne une augmentation des coûts d'exploitation.

EBIT et résultat de l'entreprise

Conformément au modèle d'entreprise réglementaire, l'EBIT dépend directement du montant des valeurs patrimoniales nécessaires à l'exploitation (BNV) et du WACC. Communiqué par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), le WACC reste pour 2022 inchangé par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 3,83%. En raison d'effets réglementaires ponctuels liés à l'indemnisation finale de la reprise du réseau, qui a eu lieu en 2021, l'EBIT et le résultat de l'entreprise devraient être inférieurs en 2022.

Conformément à la politique de dividendes approuvée par le Conseil d'administration, les bénéfices générés sont à long terme thésaurisés proportionnellement au ratio de fonds propres atteints et en fonction de la situation de financement. La stabilité du financement de Swissgrid est ainsi assurée à long terme.